



Après une première édition réussie de la fête de la musique (photo ci-dessus), une belle fête du village le 8 juillet et un été chaud, voire très très chaud, voici revenue l'heure de la rentrée scolaire. Le 4 septembre, 220 enfants reprennent le chemin des écoles communales, rénovées durant l'été avec le changement de toutes les fenêtres et volets, nouvelle étape d'une lourde rénovation énergétique de nos principaux bâtiments communaux.

Ce chantier va améliorer le confort des enfants, des enseignants et personnels communaux, tout en limitant les coûts de fonctionnement.

C'est aussi pour limiter les coûts de fonctionnement que la commune a acquis un nouveau local pour les services techniques, dans la zone artisanale des Glières. Tout le matériel et le personnel technique communal sont désormais regroupés dans ce nouvel outil, partiellement financé avec la vente des anciens bâtiments. Le recours à l'EPFL de Savoie (établissement public foncier local) nous a permis de saisir cette opportunité, en nous donnant du temps pour en assurer le financement. L'abandon de la « Sabla » ouvre aussi de nouvelles perspectives sur la base de loisirs, en discussion avec Arlysère, notre communauté d'agglomération.

La rentrée, c'est aussi l'arrivée d'un policier municipal dans notre commune ainsi qu'à Gilly-sur-Ilsère. Des années après la disparition du garde champêtre communal, le retour d'un agent en uniforme dans nos rues est lié au besoin de recadrer certains comportements, voire de sévir si la pédagogie ne suffit pas. Une convention de coordination avec la gendarmerie permettra de rendre plus efficace l'action des uns et des autres pour la sécurité et la tranquillité publiques (bruits, vitesse, etc.). Au vu du nombre d'appels à l'accueil de la mairie, c'est une demande de la population.

Le maire, François Rieu

Numéros utiles

Astreinte mairie de Grignon	06 88 98 51 45
Mairie	04 79 32 47 29
Astreinte urgence eau Arlysère	04 79 31 79 85
Astreinte urgence assainissement	06 73 85 94 00

Retrouvez la mairie et la vie locale sur

Facebook

mairie de Grignon

www.grignon.fr



Du confort et des économies

L'an dernier, le gaz facturé à la commune par le marché collectif des communes de Savoie et Haute-Savoie avait pris un « petit » + 209%. Même en ces temps d'inflation, la pastille était un peu lourde. À consommation identique, nous passions de 20 000 à 60 000 € de gaz dans l'année pour chauffer l'ensemble mairie-écoles.

Le premier travail de l'hiver dernier a consisté à mieux gérer le chauffage de ces bâtiments. Nos agents et élus ont constaté que ce n'était pas simple, la chaufferie étant ancienne et difficile à piloter finement. Nous avons cependant pu baisser la température générale (même s'il n'est pas facile de changer des habitudes confortables !), et faire varier le chauffage dans les périodes creuses (week-ends et surtout vacances).

Parallèlement, nous avons analysé nos bâtiments avec l'aide d'un technicien du SDES (Syndicat Département d'Énergie de la Savoie). Consommation, état de l'isolation, performance des fenêtres, de la chaufferie, périodes et courbes de consommation : tout a été passé au crible pour bien cerner les problèmes.

Les résultats sont sans surprise : les bâtiments mairie et écoles ayant été construits et agrandis entre 1958 et 1987, le niveau de performance énergétique n'est pas celui de bâtiments basse consommation !

Au vu de l'ampleur des déperditions et de la complexité d'interven-

tions lourdes dans un bâtiment occupé, nous avons choisi de travailler par tranches, pour améliorer la situation petit à petit, sans passer par un énorme chantier qui aurait imposé de transférer les classes dans des préfabriqués, en perturbant la qualité des enseignements.



En 2021, nous avons déjà profité de la réfection de la toiture de l'école élémentaire pour mettre l'isolation des combles aux normes (350 mm de ouate de cellulose, 105 000 € HT de travaux, et 68% de subventions Région AURA et État).

Cet été 2023, nous avons changé toutes les portes et fenêtres des deux écoles (chantier réalisé par l'entreprise DAF menuiserie de Montmélian, avec des interventions de l'électricien Joël Artalle, les membres de la commission des travaux ayant assuré le suivi quotidien pour la commune).

Le gain attendu est de 12% des consommations à la maternelle, mais de 25% à l'élémentaire, dont les fenêtres étaient anciennes et les volets roulants pas du tout conçus pour l'isolation (depuis certaines salles, on voyait le jour à travers les caissons). C'est un chantier de 250 000 €, pour lequel nous avons déjà obtenu une aide d'environ 75 000 € de l'État (29% des travaux pour être précis) et une autre de 100 000 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Nous attendons encore une réponse du département de la Savoie pour compléter ce plan de financement.

Suite page 3

Sécurité

En septembre, les communes de Grignon et de Gilly-sur-Isère disposeront de leur premier policier municipal, embauché par le syndicat de police de la Plaine de l'Isère (SPPI), créé début 2023 par les deux communes.

Le Brigadier-chef Mickael Florence est un ancien gendarme, jusque-là policier municipal à Saint-Jorioz (Haute-Savoie). Le SPPI l'a recruté compte tenu de sa longue expérience en gendarmerie, mais aussi sur le terrain communal, dans des villages du département voisin.

De nombreuses missions

L'agent de police municipale sera là pour faire appliquer les règlements municipaux (urbanisme, arrêtés de circulation, de stationnement, notamment places handicapés, ou voitures sur les trottoirs...), faire respecter le patrimoine communal (tags, dégradations, déchets...), encadrer et sécuriser les manifestations communales (cérémonies, fêtes...). L'agent sera aussi là pour sécuriser les abords des écoles (et parfois expliquer à des parents que l'on ne se gare pas en double file !).

Dans un tout premier temps, l'objectif sera de faire de la pédagogie auprès de la population, en rappelant les règles de vie en collectivité. Dans un second temps, il se peut que l'agent sorte son « carnet à souche » pour que ses explications et rappels des règlements soient plus payantes...

Un travail avec la gendarmerie

Une convention de coordination avec la gendarmerie nationale est en cours de signature, la police municipale n'étant pas là pour remplacer les gendarmes, mais au contraire pour apporter un renfort et une meilleure réponse aux demandes de sécurité de la population (ce qui peut aussi concerner le respect de la vitesse dans les rues, ou les seuils de bruit de la part de certains deux roues...).

Extension du syndicat ?

Le SPPI n'a pour le moment que deux communes et un seul policier. Des contacts sont en cours avec d'autres communes pour agrandir le syndicat, et employer au moins deux policiers.

Si le policier aura un local technique à Gilly, il n'y aura pas d'accueil du public : les remontées d'information et les demandes du public se feront par le biais des accueils des mairies. Et en dehors des heures de travail de la police municipale, il faudra toujours appeler les gendarmes au 17.



Suite de la page 2. Écoles

À l'automne, nous lançons une étude sur le chauffage des trois bâtiments mairie-maternelle-élémentaire. L'objectif est de trouver la meilleure solution technique pour abandonner la chaufferie au gaz construite en 1998. Les hypothèses tournent autour de pompes à chaleur eau-eau, avec forage dans la nappe, où il y a toujours des calories à récupérer. L'étude doit être subventionnée dans le cadre du contrat de chaleur renouvelable avec Arlysère. La création de grandes surfaces de panneaux photovoltaïques est aussi à l'étude.

Selon les résultats, les travaux seront menés en 2024. Des points sont aussi améliorables sur l'isolation, en fonction de la rentabilité des investissements.

Des feux contre la vitesse

« Monsieur le maire, ça roule trop vite ! ». Le maire ne dispose pas de radar permettant de verbaliser, mais les riverains de la RD 925 n'ont pas tort. En attendant la première tranche des travaux de sécurisation du cheminement piétons-vélos prévue sur 2025 sur la partie amont (de la rue des Sardes à la rue Joseph Martin), la commune a réfléchi au moyen de ralentir les gens pressés, sans gêner les conducteurs respectueux des limites, sans gêner non plus les riverains, dont les plus proches se plaignent souvent du bruit sur les plateaux surélevés.

Quatre feux « récompense » vont donc être installés fin septembre sur la RD 925, côté Monthion et côté amont. Les feux seront rouges pour tous ceux qui rouleront au-delà de 50 km/h, et vert en deçà. Ces feux seront déplaçables, comme d'ailleurs les radars pédagogiques déjà en fonctionnement.



Pour ceux qui voudraient griller ces feux, nous rappelons que cela peut coûter 135 € et quatre points... Gendarmes et police municipale pourront surveiller le respect du dispositif...

Rappelons enfin que la quasi-totalité des voiries communales est sous le régime de la limitation à 30 km/h. C'est parfois difficile à tenir dans nos grandes rues droites, mais c'est un gage de sécurité pour tous.

AGENDA

Samedi 9 septembre : tournoi de foot des Grignolents.

Dimanche 17 septembre : thé dansant du club des Aînés Ruraux.

Samedi 23 septembre : loto de l'amicale pour la vie du 4° âge (Claude Léger).

Dimanche 8 octobre : repas annuel de l'association Les Classards Grignon-Monthion.

Samedi 21 octobre : concert chorale à l'église de Grignon par le FEP.

Samedi 11 novembre : cérémonies patriotiques au monument des Glières Blanches et au monument aux morts.

Samedi 11 novembre : thé dansant du FEP Grignon.

Samedi 18 novembre : loto de l'US Grignon foot.

Samedi 25 novembre : vide grenier, par l'amicale du personnel de la commune.

Samedi 2 décembre : animation par les Mômes de Grignon.

Samedi 9 décembre : téléthon Grignon, Monthion et Esserts-Blay.

Samedi 16 décembre : bourse aux skis, par les cyclos de Grignon.